

**Sujet :** [INTERNET] DECHARGE COSSON

**De :** Patricia hullot <wolf95380@hotmail.fr>

**Date :** 03/09/2021 12:49

**Pour :** "pref-icpe@val-doise.gouv.fr" <pref-icpe@val-doise.gouv.fr>

Monsieur le Préfet,

Par la présente, je vous fais part de mon opposition au projet de décharge déposé par la société Cosson.

Mon mari et moi avons le souci de préserver le cadre de vie sain et sans nuisance que nous avons choisi il y a 24 ans pour élever nos enfants qui ont choisi de s'installer également sur la commune de Puisieux pour ces mêmes raisons.

Les impacts sonores, visuels, sur la faune, la flore et sur la qualité de l'air seront non négligeables. Ont-ils d'ailleurs été bien estimés ????

Devrions-nous nous installer ailleurs pour retrouver notre cadre de vie ?

De plus, cette enquête menée en aout alors qu'une partie des habitants est en congés est incohérente avec les enjeux liés à ce projet. Cela cacherait il quelque chose ?

Je vous remercie de prendre en compte mon opposition

Cordialement,

Me Hullot

26 Allée du Bois